



Les femmes françaises créent l'exception

Marie-Agnès Barrère-Maurisson

► To cite this version:

| Marie-Agnès Barrère-Maurisson. Les femmes françaises créent l'exception. 2006. halshs-00009702

HAL Id: halshs-00009702

<https://shs.hal.science/halshs-00009702>

Preprint submitted on 22 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MATISSE – CES, UMR 8174, Université Paris 1 - CNRS

Groupe Division Familiale du Travail

8 mars 2006

LES FEMMES FRANÇAISES CRÉENT L'EXCEPTION

Marie-Agnès BARRÈRE-MAURISSON

À l'heure où les papy-boomers vont commencer à partir à la retraite et où pointent d'éventuels problèmes de pénurie de main-d'œuvre dans les années à venir, comment la France se positionne-t-elle pour assurer le renouvellement démographique nécessaire à la performance économique ?

Les femmes ont un rôle essentiel à jouer pour relever ces défis. Les politiques publiques ne s'y sont pas trompées et les Françaises ont aujourd'hui une position particulière dans l'ensemble des pays développés.

Ce texte tente de montrer les spécificités de la situation des femmes en France, en la comparant aux autres pays et en identifiant les conditions d'une égalité entre les hommes et les femmes, enjeu économique et social des prochaines décennies.

Après une période où l'on a vanté les mérites du « modèle suédois » en matière de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, et comme « modèle de société », ne serait-on pas en mesure de parler aujourd'hui de « modèle français » ? Les démographes ont l'habitude d'utiliser l'expression, eu égard aux bonnes performances actuelles, d'« exception française ». En quoi cela consiste-t-il vraiment ?

L'EXCEPTION FRANÇAISE ●●●

À notre sens, si « exception française » il y a, ce n'est pas seulement pour des raisons démographiques. Ce qui, de notre point de vue, justifie une telle appellation vient du fait que la France réunit aujourd'hui deux éléments majeurs, à savoir : un taux de fécondité relativement haut (1,94 enfant par femme en 2005, ce qui la place au deuxième rang en Europe, après

l'Irlande) et un taux d'activité féminine important (plus de 80% des mères de un ou deux enfants sont actives, selon l'Enquête Emploi 2005 de l'INSEE). Qui plus est, à la différence d'autres pays, en Europe (Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne), mais aussi du Canada ou du Japon où les mères travaillent fréquemment à temps partiel, les Françaises sont majoritairement actives à temps plein et de façon continue. C'est donc la conjugaison de ces deux facteurs (fécondité et activité) qui fonde aujourd'hui « l'exception française ».

Comment peut-on expliquer cette spécificité ? Plusieurs raisons méritent d'être rappelées. Tout d'abord, la France, à la différence des autres pays européens, a toujours développé, depuis 1945, une politique démographique – en l'occurrence nataliste –, et pas seulement familiale (allocations) ou fiscale (quotient familial), la population étant considérée comme une force politique mais également économique. À telle enseigne qu'elle a cherché à promouvoir après la Deuxième Guerre mondiale la famille de trois enfants, plus tard celle de deux enfants, tandis qu'aujourd'hui la dernière Conférence de la Famille s'attache à faciliter la venue d'un troisième enfant. De plus la France met en place désormais, sur le modèle des pays nordiques (qui, dans les années soixante-dix, ont été précurseurs en la matière du fait de tensions sur le marché de l'emploi ayant nécessité le recours au travail des femmes) des politiques de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale : modes de garde, congé paternité, etc. Il s'agit en l'occurrence d'une articulation nouvelle entre les politiques familiales et les politiques d'emploi, y compris dans les entreprises. D'ailleurs la question de l'avenir de notre société se pose maintenant avec acuité, puisque le départ à la retraite des « papy boomers » risque de se traduire dans les prochaines années par des situations de pénurie de main-d'œuvre.

Quant à l'Irlande, qui a de meilleures performances que nous en matière de

fécondité, la question ne tient pas seulement au caractère religieux du pays, même si le divorce n'y est autorisé que depuis 1996 et l'avortement toujours interdit. La situation économique et sociale joue aussi. Et si les Irlandaises sont de plus en plus actives – surtout les jeunes – les mères, elles, se retirent rapidement de l'emploi du fait de la pénurie de modes de garde.

●●● FÉCONDITÉ ET ACTIVITÉ ●●●

Pourquoi alors les Françaises sont-elles aussi fécondes, surtout aux âges de pleine activité (leurs taux d'activité sont de 82 % pour un enfant, 83% pour deux, et 68 % pour trois enfants) ? La réponse tient en partie aux mesures de politique familiale qui ont été développées : l'allocation parentale d'éducation (APE) qui a profité aux mères de trois puis de deux enfants, et plus récemment la Prestation d'Accueil Jeune Enfant (Paje) créée pour inciter les familles à faire un troisième enfant. Par ailleurs des politiques de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale ont été mises en place, sous l'impulsion des pouvoirs publics, et d'acteurs intermédiaires comme les collectivités locales, les villes ou les entreprises. Ces dernières en font d'ailleurs un argument pour attirer et garder leurs salariés. Notons également que beaucoup de femmes, en France, travaillent dans le secteur public, où elles ont la possibilité de travailler à quatre cinquièmes de temps pour 90% du salaire.

Les Françaises, à la différence de nombre de femmes d'autres pays développés, travaillent majoritairement à temps plein, et ce depuis toujours. Actives par le passé dans l'agriculture familiale, ainsi que pendant les périodes de guerre, elles sont ensuite dans les années soixante entrées massivement dans le salariat à temps plein (à la différence des Anglaises, des Hollandaises, etc.). Il est vrai qu'avec les années quatre-vingt et l'essor des services, le travail à temps partiel s'est largement répandu : choisi ou contraint, il n'est cependant pas un moyen idéal de conciliation

puisque ces femmes, employées plus d'un mi-temps en général, cumulent travail professionnel et surcharge de travail domestique et parental.

●●● ARTICULATION POLITIQUES FAMILIALES / POLITIQUES D'EMPLOI

C'est donc la poursuite depuis plus de trente ans d'une articulation des politiques familiales et des politiques d'emploi qui a contribué à configurer cette « exception française ». Les femmes ont traversé ces périodes dans une longue marche vers l'égalité professionnelle et familiale. Dans les années soixante-dix, elles ont acquis le droit au divorce et à la contraception, tandis qu'elles s'inséraient définitivement sur le marché du travail salarié. Dans les années quatre-vingt, elles ont conquis une certaine égalité professionnelle et les familles à deux actifs sont devenues majoritaires. La décennie suivante a consacré la fragilisation des unions, d'où les familles monoparentales et recomposées, comme la

fragilisation de l'insertion professionnelle (à travers l'élargissement des CDD, la création des nouveaux emplois de service, etc.). Enfin actuellement, au tournant du siècle, de nouvelles formes familiales se font jour (les familles homoparentales), tandis que les femmes participent à l'activité professionnelle pratiquement à l'égal des hommes.

Il est vrai que les familles manifestent aujourd'hui un attachement à l'enfant, qui trouve un écho dans les préoccupations sociales. Cette focalisation sur l'enfant se traduit par un temps parental important pour les mères (moindre pour les pères), et un souci public de prendre en compte la parentalité. Ainsi tandis qu'au siècle dernier, les femmes sont sorties de la famille pour entrer sur le marché du travail, les hommes sont enclins à investir désormais la famille, tels les « nouveaux pères ». C'est une aspiration profonde qui affleure et qui pourrait garantir à terme **l'égalité entre les hommes et les femmes.■**